

Association Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (O.G.E.C) de Petit-Mars

Association loi 1901 – n° 04441001251
Enregistrement à la Sous-Préfecture de Châteaubriant
Parution au Journal Officiel le 09 avril 1980



Rue de l'Egretière
44390 PETIT MARS

Procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire Du 4 novembre 2016

Le 04 Novembre 2016 à 21h, dans les locaux de l'école Sainte Marie, les membres de l'association OGEC de PETIT-MARS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de leur président.

Présents ou représentés :

- *Les membres suivants composant le bureau de l'association :*
 - Mr Sébastien VOLEAU en sa qualité de Président,
 - Mr Jean Philippe ROUSSELIE en sa qualité de Vice-président,
 - Mme Stéphanie DUGAST en sa qualité de Trésorière,
 - Mme Bénédicte RENAUD en sa qualité de Trésorière Adjointe,
 - Mme Magali THOMAZIC en sa qualité de Secrétaire,
 - Mr Emmanuel FREBOURG en sa qualité de Secrétaire Adjoint

- *Les membres suivants composant le conseil d'administration de l'association*
 - Mr Olivier ETIENNE en sa qualité de Membre Actif,
 - Mr Yvan RAITIERE en sa qualité de Membre Actif,
 - Mme Dany BON en sa qualité de Membre Actif,
 - Mr Jérôme GUERIN en sa qualité de Membre Actif

- *Les membres de droits suivants composant le conseil d'administration de l'association*
 - Mme Catherine Busetto en sa qualité de présidente APEL,
 - Mme CASSAGNE en sa qualité de Présidente UDOGEC

Soit 12 membres du Conseil d'Administration sur un effectif de 16 personnes (75%)

**Toutes les personnes ci-dessus présentes ou représentées ont émargé sur la feuille de présence
« Conseil d'Administration Ogec »**

- *Le représentant de la Municipalité de Petit-Mars*
 - Mme SAFFRE membre élue de la commission affaires scolaires
- *Les représentants des familles ayant signé la feuille d'émargement :*
 - Soit 64 familles sur 144 au total (44 %)

Toutes les personnes présentes, représentantes des familles ont émargé sur la feuille de présence « Liste des Familles »

L'assemblée procède à la composition du bureau de séance, le Président de séance, Mr Sébastien VOLEAU préside la séance en sa qualité de président de l'association et Mme Magali THOMAZIC assure le secrétariat de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association.

- Le président présente l'ordre du jour : le rapport Moral (rapport d'activité et rapport d'orientation), le conseil d'administration (Membres et nouveaux entrants).

Aucune question de l'assemblée.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après la lecture du rapport moral sur l'activité et la gestion de l'association au cours de l'exercice écoulé, approuve dans toutes ses parties ledit rapport.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après la lecture du rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé, approuve dans toutes ses parties ledit rapport, ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31/08/2016. Il en ressort un **résultat comptable bénéficiaire** de 18 017,48 €. Le conseil d'administration affecte ce résultat en totalité au compte de report à nouveau. L'assemblée donne quitus aux membres du bureau OGEC pour sa gestion de l'année écoulée.

Aucune question de l'assemblée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

Mme Stéphanie DUGAST, en sa qualité de Trésorière de l'association, présente le budget prévisionnel de l'exercice en cours tel qu'il a été adopté par le conseil d'administration, en soulignant une certaine prudence financière de la part de l'association.

Aucune question de l'assemblée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée approuve de renouveler en qualité de membres du bureau de l'association, les personnes suivantes :

Mr VOLEAU Sébastien

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RÉOLUTION

Nouvelles personnes désirant être membres du Conseil d'Administration :

Mme Céline BOUCHEREAU
Mr Anthony COLLONG
Mr Vincent LE ROUX
Mme Stéphanie MENARD

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration sera dorénavant composé de 10 membres.

Aucun débat ne s'est instauré entre l'assemblée et les membres du bureau l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22H30.

Le présent procès-verbal dressé, il est dûment signé par le Président ainsi que le Secrétaire de séance.

Le Président de séance

Mr Sébastien VOLEAU

Le Secrétaire de séance

Mme Magali THOMAZIC